

50^E RÉUNION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX RESPONSABLES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Brdo, 28-29 mai 2008

Rapport d'étape EUPAN/TUNED

Phase Test du Programme de Travail 2008-2009 du Dialogue social

À la suite de l'instauration d'une phase de test de deux ans des thèmes et modes de fonctionnement du dialogue social formel, EUPAN et TUNED ont procédé à la mise en œuvre du programme de travail, conformément à leur règlement, de la manière suivante :

1. Dépôt d'un projet financé par l'Union européenne sur le thème "*Améliorer la confiance dans l'administration centrale par le biais d'un dialogue social efficace*"

L'amélioration de la confiance dans l'administration a été l'une des priorités de la Présidence slovène de l'Union européenne. En conséquence, et dans les limites du programme de travail EUPAN/TUNED, il a été décidé que le dialogue social ferait l'objet d'un projet qui serait soumis à l'Union européenne dans le cadre de la ligne budgétaire afférente au dialogue social. Outre le fait que ce thème présente un intérêt pour les deux parties, le dépôt d'un projet commun à la Commission européenne rentre bien dans le cadre de la phase de test d'un dialogue social formel.

L'objectif de ce projet est de mettre en lumière le rôle du dialogue social dans l'anticipation et la gestion du changement dans l'administration centrale et l'impact sur la confiance du citoyen, l'accent étant mis en particulier sur les thèmes et outils politiques suivants :

- Diversité du personnel
- Transparence et processus d'information et de consultation
- Développement des compétences et formation

Ce projet devrait :

- Faire ressortir de bons exemples de la manière dont les partenaires sociaux répondent le mieux à certains défis du 21^e siècle pour l'administration centrale;
- Favoriser une meilleure compréhension des rapports entre le dialogue social et la qualité des administrations centrales;
- Échanger des exemples permettant d'améliorer l'image de marque des fonctionnaires, contribuant ainsi à susciter la confiance du citoyen;
- Améliorer la connaissance du cadre légal européen pertinent.

Ce projet consistera à organiser un atelier, le 13 novembre à Bruxelles, et une conférence, les 29-30 avril à Prague, dans le cadre du plan de travail du prochain trio présidentiel. Il bénéficiera du soutien d'experts en recherche externes. Le projet a été préparé et finalisé lors des réunions du groupe de travail sur le dialogue social des 11 et 29 janvier et du 3 mars.

Sous réserve de l'approbation de la Commission, les partenaires au projet, à savoir la FSESP et la CESI, mettront tout en œuvre pour faire aboutir ce projet pour le compte de TUNED et de l'EUPAN.

2. Atelier multisectoriel sur la violence extérieure au travail du 14 mars à Bruxelles

Cet atelier faisait suite à l'accord de branche européen sur la violence et le harcèlement signé par les partenaires sociaux européens BUSINESSSEUROPE, UEAPME, CEEP et CES, le 26 avril 2007.

Selon le cas, la violence au travail imputable à des tiers fait l'objet dudit accord. Les partenaires sociaux sectoriels les plus affectés par ce problème, à savoir ceux de l'administration locale et régionale, du secteur hospitalier, du commerce et de la sécurité privée, ont pris l'initiative d'approfondir l'examen de cette question, plus aiguë que celle de la violence "interne" (venant de collègues ou de la direction).

Ces partenaires sociaux sectoriels ont organisé un atelier, le 14 mars 2008, avec le soutien de la Commission européenne, en vue d'explorer, à partir d'études de cas, les moyens de compléter de la meilleure manière l'accord intersectoriel d'un point de vue plus spécifique et/ou multisectoriel. D'autres secteurs ont été invités, dont ceux du transport, de l'électricité, de l'éducation et de l'administration centrale.

EUPAN et TUNED ont répondu à l'invitation et participé en qualité d'observateurs à l'atelier, dans le cadre de la phase de test du dialogue social, pour les deux raisons suivantes :

- Parce qu'ils avaient pris conscience que la violence et le harcèlement au travail est une réalité dans leur secteur et que la violence extérieure mérite qu'on s'y intéresse davantage;
- Parce que c'était l'occasion de se rendre compte du fonctionnement du dialogue social formel dans la pratique.

Un compte rendu de l'atelier a été discuté lors de la réunion du groupe de travail sur le dialogue social du 24 avril 2008 et de celle du groupe de pilotage du dialogue social du 19 mai 2008.

Le compte rendu se félicite de cet atelier multisectoriel qui s'est avéré extrêmement intéressant en termes de procédé et de contenu. Il recommande de maintenir la question de la violence des tiers au programme du dialogue social et mentionne plusieurs pistes pour la suite de la discussion. Une copie de ce compte rendu est jointe en annexe. Il sera envoyé aux organisations affiliées de l'EUPAN et de TUNED. Un rapport d'étape sera présenté dans le courant du deuxième semestre 2009.

3. Stress au travail et anticipation du changement

Afin d'assurer une bonne continuité entre les présidences de l'Union européenne pour ce qui est de la mise en œuvre du programme de travail du dialogue social, un survol des activités qui auront lieu sous les présidences française, tchèque et suédoise a été présenté à la réunion de dialogue social du 24 avril.

Parallèlement à la mise en œuvre des points précités, l'EUPAN et TUNED sont convenus d'examiner les points suivants à l'occasion de la phase de test :

- Le stress au travail, y compris l'examen d'initiatives ultérieures du point de vue particulier de l'administration centrale

- Anticipation et gestion du changement et restructuration, y compris la possibilité d'une réaction commune à une prochaine communication de la Commission sur la question.

Le rapport a été adopté par les Directeurs généraux et par TUNED le 29 mai 2008.

Date : 29 mai 2008, Brdo (Slovénie).